



Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) Liste de vérification

Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
(TDAH)

CANADIAN CENTRE
FOR ETHICS
IN SPORT

CENTRE CANADIEN
POUR L'ÉTHIQUE
DANS LE SPORT

201-2723 chemin Lancaster Rd
Ottawa ON Canada K1B 0B1
Tel/Tél + 1 613 521 3340
+ 1 800 672 7775
Fax/Télé + 1 613 521 3134
info@cces.ca www.cces.ca

Cette liste de vérification vise à guider l'athlète et son médecin dans les exigences à l'égard d'une demande d'AUT, qui permettront au Comité AUT d'évaluer si les critères pertinents du Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) sont satisfaits.

Veillez noter que la soumission d'un formulaire de demande d'AUT seulement n'est pas suffisante; des documents d'appui **doivent** être fournis. De plus, il est important de noter qu'un formulaire de demande d'AUT ainsi que les documents dressés dans la liste de vérification ne garantissent pas l'octroi d'une AUT. Inversement, dans certaines situations, une demande légitime peut ne pas comprendre tous les éléments de la liste de vérification.

Les documents inclus dans votre dossier médical doivent confirmer le diagnostic ainsi que la prescription et inclure :

<input type="checkbox"/> Un formulaire de d'AUT dûment rempli;
<input type="checkbox"/> Une lettre actuelle écrite par le médecin qui a prescrit le traitement qui confirme que la condition a été évaluée durant la dernière année, incluant la date du dernier rendez-vous (voir modèle en annexe 1);
<input type="checkbox"/> Le rapport médical doit comprendre :
<input type="checkbox"/> Données anamnestiques : âge à l'apparition des symptômes de TDAH, âge au moment du diagnostic initial, symptômes présents dans plus d'une sphère de la vie, essai d'interventions autorisées (le cas échéant)
<input type="checkbox"/> Tests diagnostiques ou échelles d'évaluation utilisés (p. ex., Conners, DIVA)
<input type="checkbox"/> Interprétation des symptômes, des signes cliniques et des résultats de tests par un médecin (pédiatre, psychiatre ou autre médecin spécialisé dans le traitement du TDAH)
<input type="checkbox"/> Diagnostic selon les critères définis dans la CIM-10 ou DSM-5
<input type="checkbox"/> Stimulant prescrit, y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration
<input type="checkbox"/> Les résultats des tests diagnostiques doivent comprendre une copie des épreuves/échelles suivantes:
<input type="checkbox"/> Il pourra s'agir notamment, mais pas exclusivement, des questionnaires suivants :
a) Chez l'adulte : ACDS, CAADID, CAARS, Barkley, DIVA 2.0 (copie de l'épreuve/échelle originale)
b) Chez l'enfant : Vanderbilt, K-SADs, DISC, Conners, SNAP (copie de l'épreuve/échelle originale)
<i>A noter que le Adult Self-Reporting Scale (ASRS) ne peut être le seul test diagnostique effectué.</i>
<input type="checkbox"/> Renseignements additionnels fournis
<input type="checkbox"/> Autres rapport appuyant le diagnostic : p. ex., rapport de psychologues, d'enseignants, des parents/tuteurs (facultatifs)

Pour plus amples renseignements sur le SIAUT de l'AMA ainsi que des renseignements additionnels sur la documentation requise, veuillez consulter [l'Information médicales pour éclairer les décisions des CAUT – Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité \(TDAH\)](#) de l'AMA.